



# GUIDANCE DES DEVOIRS



# REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

La guidance des devoirs est une structure ouverte aux enfants de l'enseignement primaire et qui a pour objectifs :

- D'aider les enfants dans la réalisation des devoirs ;
- D'accompagner l'enfant dans ses apprentissages et sa méthode de travail ;
- Epauler les familles dans leur mission pédagogique.

Les parents restent les premiers acteurs en lien avec l'école concernant la scolarité de leur enfant.

## **Echevin responsable :**

Monsieur Patrick NOTET – Echevin de l'Enseignement (0475/71.73.25)

## **Coordinatrice :**

Madame Anne-Sophie CALAY – Coordinatrice ATL (061/26.09.91 ou 0471/32.70.42)

## **Horaires et fonctionnement :**

La Guidance des devoirs (**GDD**) se fait dans la classe de P6 ; le lundi de 15h45 à 16h35 et le jeudi de 16h50 à 17h50.

L'enfant est présent à l'accueil extrascolaire avant le début de la GDD et après si besoin.

Il est possible que tous les devoirs ne soient pas terminés à la fin de la séance.

## **Modalités d'inscription :**

Un formulaire d'inscription sera complété par les parents et remis à la coordinatrice.

L'enfant est inscrit pour un cycle de GDD et ce, 1 ou 2 jours/semaine. Le jour choisi à l'inscription restera le même durant tout le cycle.

Cycles :

- Du 15 septembre au 15 décembre ;
- Du 15 janvier au 30 mars ;
- Du 15 avril au 15 juin.

Le ROI doit être signé par les parents à l'inscription. La charte sera signée par l'enfant.

**Participation financière :**

1,50€/séance/enfant (via un système de carte d'abonnement à commander à l'avance via le compte bancaire de l'Administration communale BE77-0910-0051-5442. Noter nom et prénom de l'enfant, implantation et mention guidance des devoirs).

**Animatrices :**

Mesdames Anne BALTHASART et Delphine WINAND

**Discipline des enfants :**

Tout comportement inadapté de l'enfant ou le non-respect de ce règlement, qui pourrait perturber le groupe, sera sanctionné. Une exclusion partielle et/ou définitive est possible.

La signature du règlement de la guidance des devoirs marquera votre accord.

## CHARTRE



- Je m'engage à monter mon journal de classe au responsable ;
- Je m'engage à faire mes devoirs dans le calme ;
- Si j'ai terminé plus tôt ou que je n'ai pas de devoir, je m'engage à m'occuper calmement et à ne pas déranger mes camarades qui travaillent ;
- Je m'engage à respecter physiquement et verbalement mes camarades et le responsable de la GDD ;
- Je m'engage à respecter le matériel et les locaux mis à ma disposition ;

Signature de l'enfant :

## CHARTRE



- Je déclare avoir pris connaissance du règlement général de la GDD ;
- Je m'engage à remplir la fiche d'inscription à la GDD (par cycle) ;
- Je m'engage à consulter le journal de classe de mon enfant ;
- Je m'engage à prendre connaissance des travaux effectués à la GDD (terminés ou non) ;

Signature du responsable légal :